

Le **Dossier Unique d'Admission (DUA)** est composé de 3 volets : les informations administratives, le parcours personnel et le volet autonomie et vie quotidienne. Au-delà de ces 3 volets, des pièces jointes peuvent être ajoutées.

Cette fiche a pour but de vous expliquer comment ajouter des pièces jointes sur votre DUA.

1 Connecter-vous sur votre dossier

Se référer à la fiche pratique « **Réaliser ma première connexion** » (FP_VT_PH41)

2 Ajouter des pièces jointes

L'onglet « **Pièces jointes** » se trouve sur dans la rubrique « **Mon dossier unique d'admission** ».

The screenshot shows the 'Mon dossier unique d'admission' section of the ViaTrajectoire application. The 'Pièces jointes' tab is highlighted in the navigation bar. A yellow box contains instructions about the DUA update. Below, there's a section for adding files with a 'Choisir un fichier' button. To the right, a list of constraints for file uploads is provided.

Attention, une mise à jour du Dossier Unique d'Admission est mise à disposition depuis juin 2025. Veuillez vérifier toutes les informations que vous avez renseignées préalablement. Il n'est pas nécessaire de retransmettre votre dossier aux établissements déjà sollicités.

Votre dossier est complet Vous pouvez rechercher des établissements ou services médico-sociaux et leur envoyer une demande en utilisant le menu ["Annuaire ESMS"](#).

Informations administratives Parcours personnel Autonomie et vie quotidienne **Pièces jointes**

Au moment de l'instruction du dossier ou de l'entrée dans un établissement, des pièces justificatives seront demandées. Il n'est pas nécessaire de toutes les joindre dans le dossier ViaTrajectoire. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'établissement concerné afin de lui transmettre les justificatifs demandés par d'autres moyens (mail, courrier, ...).

Ajouter de fichier
Choisir un fichier

Pour des raisons techniques et de sécurité, les pièces jointes sont limitées par les contraintes suivantes :

- Le nom des fichiers (extension comprise) ne doit pas dépasser **50 caractères**
- Le nom des fichiers ne doit pas contenir le nom de l'utilisateur
- Deux fichiers ne peuvent pas avoir le même nom
- Les types de fichiers autorisés sont : **.txt, .docx, .doc, .jpg, .gif, .png, .pdf, .xls, .xlsx, .jpeg, .mht**
- La taille maximale des fichiers est de **5 Mo**
- Le nombre maximum de pièces jointes pour un dossier est **15**.

Pour ajouter un fichier, il faudra cliquer sur « **Choisir un fichier** » puis respecter les conditions suivantes.



- Le nom des fichiers (extension comprise) ne doit pas dépasser 50 caractères
- Le nom des fichiers ne doit pas contenir le nom de l'utilisateur
- Deux fichiers ne peuvent pas avoir le même nom
- Les types de fichiers autorisés sont : **.txt, .docx, .doc, .jpg, .gif, .png, .pdf, .xls, .xlsx, .jpeg, .mht**
- La taille maximale des fichiers est de 5 Mo
- Le nombre maximum de pièces jointes pour un dossier est 15

Une fois la pièce jointe ajoutée, elle apparaît de la manière suivante :

Informations administratives

Parcours personnel

Autonomie et vie quotidienne

Pièces jointes

Au moment de l'instruction du dossier ou de l'entrée dans un établissement, des pièces justificatives seront demandées. Il n'est pas nécessaire de toutes les joindre dans le dossier ViaTrajectoire.
Nous vous invitons à vous rapprocher de l'établissement concerné afin de lui transmettre les justificatifs demandés par d'autres moyens (mail, courrier, ...).

Ajout de fichier

Choisir un fichier

Capture d'écran 2024-10-27 à 10h15.png (135,60ko)



La pièce jointe peut être supprimée en cliquant sur la petite corbeille

